

Point de vue de CropLife Maroc sur le Contrefaçon

Le commerce illégal et la contrefaçon sont des fléaux qui minent l'ensemble de l'économie nationale. Malheureusement, le secteur des pesticides n'y échappe pas, et plus particulièrement celui des phytosanitaires. Dans ce dernier, ces deux pratiques sont favorisées par le manque d'encadrement et la crédulité des agriculteurs, surtout des petits, qui se laissent tenter facilement par l'attractivité des prix des produits proposés, sans se soucier de leurs origines et de leurs qualités.

Ces fléaux touchent l'ensemble des régions du royaume, plus particulièrement les zones frontalières, telles le nord et l'oriental où la contrebande y trouve un terrain fertile ; par contre dans les périmètres irrigués où la demande est très forte, tels, le Souss, le Gharb, le Saiss, le Tadla, le Haouz et les Doukkala, c'est la contrefaçon qui prend le dessus.

Il est pratiquement difficile de quantifier l'importance de ces fléaux, mais en l'absence de statistiques officielles et fiables, l'association CropLife Maroc estime qu'ils représentent entre 10% et 15% du marché phytosanitaire marocain qui a été évalué à 1 240 Millions de dirhams en 2013 (Prix utilisateurs).

Leur importance varie d'une année à l'autre, selon la demande qui est, elle-même, conditionnée par les conditions climatiques et la pression des maladies. La contrebande est plutôt régulière et représente entre 6% à 8% du total, alors que la contrefaçon est saisonnière, elle oscille entre 4% et 7%, elle concerne surtout les spécialités et les produits connus et bien établis dans le marché de la protection des plantes.

La contrefaçon est d'autant plus grave, qu'elle ne se limite pas uniquement à la destruction du marché et des produits, mais elle compromet l'utilisation durable des produits phytosanitaires et fait peser un risque substantiel sur la santé des agriculteurs utilisateurs, sur celle des consommateurs et sur celle des animaux. Elle représente aussi et surtout un danger potentiel pour l'environnement et un handicap sérieux pour les exportations.

C'est, en effet, un problème dangereux et croissant pour le secteur des phytosanitaires, avec des effets négatifs et pervers, tels :

- Perte financière et économique pour l'agriculteur en raison de l'utilisation d'un produit contrefait inefficace.
- Découragement des entrepreneurs honnêtes d'investir dans le commerce des produits légitimes.
- Destruction des emplois.
- Frein à l'innovation.
- Destruction du marché et perte des recettes fiscales pour l'état.



C/O Fédération de la Chimie et de la Parachimie
Lotissement Kamal N°6, Ain Sebaâ – Casablanca – Maroc

Tel +212 5 22 66 53 03 FAX +212 5 22 66 53 04 www.croplife.ma

Conscientes de tous ces dangers, les sociétés membres de l'association CropLife Maroc, ne ménagent aucun effort pour encadrer les agriculteurs utilisateurs, et les réseaux de distribution, à travers des réunions de sensibilisation et de vulgarisation, ainsi qu'à travers des campagnes médiatiques pour attirer leur attention sur les risques encourus par l'utilisation de ces produits illicites.

Certes, de pareilles actions demeurent insuffisantes face à l'ampleur du problème, mais elles ont le mérite d'exister et d'attirer l'attention de toutes les parties concernées sur le danger qui nous guette. Pour pouvoir y faire face, l'association CropLife Maroc propose ce qui suit :

- La conjugaison des efforts de tous les acteurs concernés,
- L'instauration d'un centre de veille pour le partage des informations,
- La coopération, tant au niveau national, qu'international, entre l'industrie, les professionnels, les administrations publiques et les ONG,
- Un meilleur contrôle, efficient et ciblé, à tous les niveaux,
- Mise en œuvre et application des droits de propriété intellectuelle,
- Campagne nationale de sensibilisation